

AR Prefecture

046-264601113-20250430-2025_04_30_017-DE
Reçu le 05/05/2025

DELIBERATION N° 2025-04-30 / 017
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 avril 2025 – 09h00

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET : ACCEPTATION D'UN LEG.

Le Président informe l'assemblée :

Suite au décès de Monsieur Gérard BESSIERE survenu le 08 décembre 2024 à LUZECH, le CCAS de LUZECH a été institué légataire à titre universel des comptes bancaires du défunt hormis celui de la Caisse d'Épargne aux termes d'un testament olographe en date du 28 avril 2019.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil d'Administration, décide :

- D'accepter le leg à titre universel des avoirs bancaires sauf celui de la Caisse d'Épargne fait par Monsieur Gérard BESSIERE à son profit suivant testament olographe en date du 28 avril 2019.

Lesdits avoirs bancaires sont composés de comptes détenus par le défunt auprès du Crédit Agricole et la Banque Postale pour un montant de 30.454,04 Euros.

- De régler les frais de succession évalués à la somme de 850,00 Euros.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur Bernard PIASER, Maire de la commune de Luzech et Président dudit CCAS à l'effet de signer tout acte se rapportant à ladite succession.

A Luzech, le 30 avril 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

La secrétaire de séance,



Brigitte PASSEDA



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 30 avril 2025



AR Prefecture

046-264601113-20250430-2025_04_30_017-DE
Reçu le 05/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi vingt-trois avril deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER, Mme Brigitte PASSE DAT.

Procuration : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente (a donné procuration à M. Bernard PIASER), M. Pascal PRADAYROL (a donné procuration à M. Patrice CASTANIER).

Etaient absents ou excusés : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL., Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS, M. Loic CAVE Trésorerie de Gourdon.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6 Absents/Excusés : 4 Procuration : 2 Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PASSE DAT.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

4. Acceptation d'un leg.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 30/04/2025
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre :
Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 30/04/2025

Date de convocation : 23/04/2025

Les membres du Conseil d'administration.

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	NK-1
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/04/2025 et de la publication le 30/04/2025.

A LUZECH, le 30/04/2025